

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche
Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire
Séance du 17 janvier 2023
Convocation du 11 janvier 2023

N°2023_01_007

Objet : Ressources Humaines – Mise à jour RIFSEEP – Grade adjoint technique

L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept janvier à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Saint-Remèze, salle Polyvalente, sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Richard ALZAS, Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Thierry BESANCENOT, Lison BOICHUT, Maurice CHARBONNIER, Jocelyne CHARRON, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Max DIVOL, Marie-Christine DURAND, Sylvie EBERLAND, Patrice FLAMBEAUX, Denise GARCIA, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Simone MESSAOUDI, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Maryse RABIER, Yves RIEU, René UGHETTO, Nathalie VOLLE.

Absents excusés : Françoise HOFFMAN, Nadège ISSARTEL, Jacques MARRON, Anne-Marie POUZACHE, Joëlle ROSSI, Yvon VENTALON, Françoise PLANTEVIN

Pouvoirs : Françoise HOFFMAN à, Denise GARCIA, Nadège ISSARTEL à Patrick MEYCELLE, Jacques MARRON à Monique MULARONI, Anne-Marie POUZACHE à Yves RIEU, Joëlle ROSSI à Maurice CHARBONNIER, Yvon VENTALON à René UGHETTO

Secrétaire de Séance : Jean-Yvon MAUDUIT

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 32
Nombre de pouvoirs : 6 - nombre de suffrages exprimés : 38
Vote contre : pour : 32 abstention :

Marie-Christine Durand, conseillère déléguée aux ressources humaines explique que dans le cadre de la création de la cuisine centrale, il est nécessaire de mettre à jour le RIFSEEP afin de pouvoir recruter les agents qui seront affectés sur ce service, dans le cadre d'emploi des adjoints techniques.

Il est nécessaire d'attribuer un groupe de fonction en fonction des emplois occupés :



Indemnité de Fonction de Sujétion et d'Expertise (IFSE):

- Arrêté du 28 avril 2015 pris pour l'application du décret n° 2014-513 aux corps d'adjoints techniques des administrations d'Etat dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les adjoints techniques territoriaux.

CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX (C)		MONTANTS ANNUELS	
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MAXI	PLAFONDS INDICATIFS
Groupe1	-	11 340 €	11 340 €
Groupe 2	<i>Responsable de la restauration collective</i>	11 160 €	11 160 €
Groupe 3	<i>Chef d'équipe PAV Chef d'équipe collecte pro Cuisinier</i>	10 980 €	10 980 €
Groupe 4	<i>Agent technique polyvalent – espaces verts Agent technique polyvalent – maintenance du bâtiment Agent technique Agent d'entretien des PAV Agent d'entretien des locaux Agent entretien locaux multi-accueil Agent d'exécution Ripeur – agent de collecte OM Chauffeur Poids lourd collecte OM Agent plateforme des déchets verts Cuisinière ALSH ASVP Agent polyvalent de restauration collective</i>	10 800 €	10 800 €

Complément Indemnitaire Annuel (CIA)

- Arrêté du 28 avril 2015 pris pour l'application du décret n° 2014-513 aux corps d'adjoints techniques des administrations d'Etat dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les adjoints techniques territoriaux.

CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX (C)		MONTANTS ANNUELS	
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MAXI	PLAFONDS INDICATIFS
Groupe 1	-	1 260 €	1 260 €
Groupe 2	<i>Responsable de la restauration collective</i>	1 240 €	1 240 €
Groupe 3	<i>Chef d'équipe PAV Chef d'équipe collecte pro Cuisinier</i>	1 220 €	1 220 €
Groupe 4	<i>Agent technique polyvalent – espaces verts Agent technique polyvalent – maintenance du bâtiment Agent technique Agent d'entretien des PAV Agent d'entretien des locaux Agent entretien locaux multi-accueil Agent d'exécution Ripeur – agent de collecte OM Chauffeur Poids lourd collecte OM Agent plateforme des déchets verts Cuisinière ALSH Agent polyvalent de restauration collective</i>	1 200 €	1 200 €

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé et après délibéré,
 A l'unanimité

Décide :

De mettre à jour le RIFSEEP du cadre d'emploi des adjoints techniques suivant les groupes suivants :

- Groupe 2 : Responsable de la restauration collective,
- Groupe 3 : Cuisinier
- Groupe 4 : Agent polyvalent de restauration collective

Précise que l'ensemble des conditions générales d'application et de mise en œuvre prévues dans la délibération du 19 octobre 2021 s'appliquent aux présents postes,

Dit que les crédits budgétaires annuels nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice,

Charge le Président de procéder aux attributions individuelles en tenant compte des plafonds déterminés et éventuellement des critères d'attributions retenus.

Le Président

Luc PICHON

